

CONTRAT - août 2025 - octobre 2025

10 livraisons



Le contrat est passé entre **Max d'oeufs** représenté par Maxime Duclos et l'adhérent.e de l'AMAP :

Mr-Mme

Demeurant à

Tél.....Mél :@.....

✓ DURÉE DU CONTRAT:

Début : **29/08/25** - Fin : **31/10/2025** soit **10 semaines** **10 livraisons réalisées par le producteur**

✓ CONTACT :

mail : maxime-duclos@laposte.net

Tél : 06 62 82 14 82

✓ DISTRIBUTIONS :

Le vendredi de **17h30** à **19h30** à La ferme de Messouflin, 29810 Ploumoguier.

Lors de la distribution, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants.

Les œufs seront livrés en vrac sur alvéoles carton.

Prévoir des boîtes d'œufs pour récupérer et transporter votre commande

(il y a un stock déjà disponible au local)

✓ PÉRIODE D'ESSAI :

Les 2 premiers mois sont considérés comme période d'essai, pendant laquelle l'adhérent.e peut décider de rompre le contrat. En cas de résiliation hors de la période d'essai, de la part de l'adhérent.e, aucun remboursement ne sera effectué pour la période engagée.

✓ LES PRODUCTEURICES s'engagent à :

- fournir la liste des productions et donner une information régulière sur les cultures et la situation de la ferme.

- fournir chaque semaine un « panier » calculé pour convenir aux tailles prédéfinies.

✓ **LE/LA CONSOMMATEURICE** s'engage à :

- venir retirer sa commande sur le lieu de distribution, dans les horaires impartis ou à le faire récupérer par une personne de son choix.
- effectuer au minimum deux permanences sur la période du contrat.
- régler la totalité du montant de la saison par chèques ou virements automatiques et selon les modalités ci-après.
- garantir la juste rémunération du travail du producteur incluse dans le prix du panier
- partager les risques liés aux intempéries ou autres fléaux agricoles.

✓ **ABSENCE :**

En cas d'impossibilité ou d'absence non programmée, l'adhérent.e prévient impérativement par mail ou sms 1 semaine à l'avance.

Le panier ne sera pas reprogrammé, il sera donc perdu.

En cas de départ définitif de l'AMAP, l'adhérent.e s'engage à trouver un.e remplaçant.e repreneur/euse des paniers jusqu'à la fin de la saison ou abandonne ses droits aux paniers.

Calendrier des commandes et livraisons

Produit	Tarif	29/08	05/09	12/09	19/09	26/09
6 oeufs	3€					
12 oeufs	6€					

Produit	Tarif	03/10	10/10	17/10	24/10	31/10
6 oeufs	3€					
12 oeufs	6€					

✓ **PAIEMENT**

- chèque à l'ordre de « Maxime Duclos ».

Il est remis au producteur directement au marché de Messoufflin du vendredi soir

- virement :

IBAN : FR76 1558 9297 1704 7490 7674 021

BIC : CMBRFR2BXXX

Échéancier:

1 chèque ou virement de€

Les producteurices déclarent avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirment leur engagement envers les consommateurices pour le respect des principes de production et de distribution en AMAP.

L'adhérent.e déclare avoir pris connaissance des obligations qui lui incombent et confirme son engagement au titre de ce contrat envers les producteurices et dans le respect des règles d'organisation collective de l'AMAP.

lel déclare être à jour de sa cotisation à l'AMAP, et avoir pris connaissance de la charte d'AMAPLOUM.

Date

Signature adhérent.e

Signature producteurices